

Séance ordinaire du conseil municipal, le mardi 9 octobre 2012. Plusieurs points importants ont été débattus. Vingt-cinq citoyens étaient là pour la soirée.

Module Gestion financière

Trois avis de motion ont été votés: un pour la création d'une réserve pour fins de prévoyance, un autre relatif aux élections et aux référendums et une der-

nière pour la gestion du développement du territoire. Les montants relatifs seront déterminés dans une assemblée ultérieure; un citoyen demanda à M. le maire si les fonds seront pris à

même les surplus de l'année 2012. Celui-ci n'a pas répondu, MM. Bordeleau et Joubert voudraient plus d'information sur le fonctionnement en rapport à ces réserves.

Nous avons eu droit au dépôt du rôle triennal d'évaluation foncière pour les années 2013-2014 et 2015. Nous apprenons que la Ville possède une évaluation foncière de l'ordre de 1 246 000 \$, M. Michel Provost de la rue du Poète signala que son évaluation avait augmenté de 8%. M. Bordeleau ajouta que pour 73% des propriétaires de Prévost l'augmentation se situait entre 0 et 20 000 \$, rajoutons que celui-ci vota contre le dépôt du rôle triennal. Nous saurons très bientôt à quel niveau le taux de taxation sera établi.

Module Infrastructures

Une rétro caveuse fut louée pour des travaux supplémentaires à la firme CS Blondin pour un montant forfaitaire de 11 238 \$; cette dernière sera utilisée pour le profilage des fossés.

Le décompte progressif pour la réfection de la chaussée de la rue Martin-Bols fut voté. A la question du conseiller Bordeleau, M. Martin a répondu que la facture sera partagée à la hauteur de 70% par le fonds général et 30% par les riverains.

Module Gestion du développement

Le conseil a octroyé un contrat se chiffant à 26 820 \$ pour modifier le site Internet de la ville de Prévost; ceci permettra, à l'avenir, à deux membres du personnel de l'hôtel de ville de modifier le site sans faire appel à des personnes ressources de l'extérieur.

Varia

Nous apprenons que la Ville de Prévost désire signer un protocole d'entente visant l'utilisation des locaux de la nouvelle école primaire située sur la rue Marchand: cette signature fut reportée à trois reprises. Soulignons que la Ville de Prévost a investi 1 600 000 \$ pour l'achat du terrain et d'infrastructures du fonds général.

Une autorisation de signature a été votée pour l'acquisition de l'immeuble au 788, rue Shaw, pour la somme de 1 \$ pour relocaliser la Maison d'entraide de Prévost. Cette ancienne école primaire (bâtiment en brique rouge) est la possession du ministère de la Santé et des Services sociaux. M. Hyman Weisbord qui fait partie du conseil d'administration de la Maison d'entraide de Prévost est venu présenter une esquisse du bâtiment après les rénovations projetées. M. Georges Carlevaris le secondait et monsieur le maire assura ces derniers de l'entière collaboration de la ville de Prévost.

Un avis de motion a été voté décrétant des travaux d'aménagement, avec feux de circulation, à l'intersection du boulevard du Curé-Labelle et Lac-Saint-François pour la somme de 850 000 \$. Ici nous sommes sur le territoire du ministère du Transport du Québec. La Ville décida quand même de mandater un ingénieur qui aura pour tâche de discuter avec les spécialistes du Ministère. M. Joubert craint que si 850 000 \$ sont déjà prévus à cette fin, ceci n'incitera pas le MTQ à puiser dans ses goussets. M. Bordeleau, pour le moins exaspéré de la situation, craint fortement qu'une

tragédie s'y produise, vue le flot de circulation grandissant et croit que le devoir de la Ville est de trouver une solution finale à ce problème qui perdure.

M. Leblanc, rue Brosseau, par rapport à la vidange des fosses septiques demanda à la Ville de Prévost de se servir de son gros bon sens et que chaque installation soit inspectée à la pièce pour déterminer la fréquence de vidange selon l'utilisation.

M^{me} Linda Gagnon, du lac Saint-François, avait un commentaire peu élogieux sur le fonctionnement de la journée du 6 octobre qui avait été planifiée pour aller déposer les objets lourds à l'éco-centre. Certains coupèrent la file d'attente par la direction Terrasse des Pins et plusieurs ont dû revenir en fin de soirée avec leur «cargaison» qui n'avait pu y être déposée. M. Richer promet de remédier à la situation l'an prochain.

M. Louis Charbonneau interpella monsieur le maire Richer aux deux périodes de question disponibles; une mise en demeure fut signifiée aux 4 membres du Comité de défense des contribuables les enjoignant de ne plus diffuser sur leur site Internet la liste des engagements financiers de la Ville de Prévost. La question s'adressait à M. Richer, qui avait appuyé l'envoi de cette missive; la réponse qui fut donnée par chacun des 6 conseillers est qu'au moment de signifier ladite mise en demeure, ceux-ci n'avaient pas été informés. Malgré l'insistance de M. Charbonneau auprès de monsieur le maire, nous n'avons toujours pas su qui avait pris l'initiative de la démarche.

Location d'outils et entreposage

manuloc
www.manuloc.ca

tél.: 450-224-8662

2788 boul. curé-labelle
Prévost J0R 1T0



Option MarieJo Comptabilité

Tenue de Livres PME
Complète ou partielle

Besoin d'aide ou de conseils ?
450 822-7138

Propriétaire : Marie-Josée Chicoine
Plus de 25 ans d'expérience

Membre conseillère du réseau des comptables de Sage Simple Comptable

St-ONGE GROUPE

Excavation générale
Analyse de sol
Installation septique
Aménagement de terrain
Construction de route
Livraison de matériaux

50 ans de service

Conseils d'experts • Tranquillité d'esprit

450 224-0555

R.B.Q. 2423-7190-25
groupestonge.com

RESTAURANT AU-COQ D'OR

POULET PIZZA DEJEUNER

OUVERT
Mercredi au dimanche
6:00 h a.m. à 10:00 h p.m.

450 224-2916

LIVRAISON

2925, boul. du Curé-Labelle, Prévost

Table d'hôte

École primaire secteur des Vallons
Une école s'ouvre dans la discrétion

MICHEL FORTIER

Ouverte, sans l'être officiellement, l'école primaire du secteur des Vallons est bel et bien en service. La commissaire Sylvie DoRay Daigneault l'affirme et la présence de jeunes le confirme. L'école est située au creux du Vallon du secteur du même nom, l'architecture est moderne et l'aménagement intérieur est prometteur. Des puits ther-

miques y ont été aménagés afin de fournir climatisation et chauffage.

Elle accueille approximativement 280 élèves du préscolaire à la 6^e année et elle a une capacité de 330 élèves. Un service de garde peut accueillir près de 130 élèves. Il devrait y avoir une bibliothèque, un laboratoire informatique, une salle polyvalente ainsi qu'un gymnase simple. Et rumeur... un terrain de

soccer devrait y être aménagé.

Dès l'an prochain, la direction souhaite offrir un programme d'anglais intensif au 3^e cycle du primaire. Afin de susciter la motivation scolaire de l'élève, le volet plein air sera développé progressivement dans les cours d'éducation physique. Des activités parascolaires seront également offertes au niveau des sports et des arts.



Photo: Michel Fortier

pht PHYSIOTHÉRAPIE ET OSTÉOPATHIE **FADI EID**
...INTÉGRITÉ ET HARMONIE FONCTIONNELLE SANS DOULEUR...

Fadi Eid B.Sc.Pht.D.O.
Jessica Dagenais M. Sc. Pht
Benoît Alexandre T.R.P.

Francine Favreau, infirmière
Soins de Pieds
450.530.5494

Patricia-Anne Choquette, M.Ps.
Psychologue
450.224.8607

Louise Marsan
Prélèvements sanguins
514.212.5432 / 450.224.4433
Sans Rendez-vous Mercredi de 7h00 hres à 8h00

Marie-Pier Racine
Acupuncture
450.822.2677

MASSOTHÉRAPIE
Annick Labrecque Jo-Anne Emond
450.712.1449 450.602.4462

Stéphanie Cyr
Nutritionniste-diététiste
450.530.8274

Laboratoire Podotech Inc.
Spécialiste en orthèses
450.224.0096

15 ans de service à Prévost
Merci ! de votre confiance

LOCAUX disponibles À LOUER

450-224-2189 2943, BOUL. CURÉ-LABELLE À PRÉVOST